

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Organisation
mondiale de la Santé

F

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Courriel électronique: codex@fao.org - www.codexalimentarius.org

Point 3 de l'ordre du jour

CX/NFSDU 24/44/3
août 2024

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES COMITÉ DU CODEX SUR LA NUTRITION ET LES ALIMENTS DIÉTÉTIQUES OU DE RÉGIME

Quarante-quatrième session,

Dresde, Allemagne

2-6 octobre 2024

QUESTIONS D'INTÉRÊT ÉMANANT DE LA FAO ET DE L'OMS

(Préparé par la FAO et l'OMS)

TRAVAUX DE CONSEILS SCIENTIFIQUES VISANT À CONTRIBUER AUX TRAVAUX DU CCNFSDU

Mise à jour conjointe FAO/OMS concernant les valeurs d'apport nutritionnel pour les nourrissons et les enfants en bas âge de la naissance à l'âge de 3 ans

La dernière mise à jour des besoins en vitamines et minéraux pour tous les groupes d'âge par la FAO et l'OMS remonte à 2004. Depuis lors, de nouvelles données sont apparues, suggérant que les besoins en certains micronutriments devraient être mis à jour, en particulier pour les nourrissons et les enfants en bas âge. Par conséquent, à la fois pour documenter la mise à jour des directives de l'OMS sur l'alimentation complémentaire et pour contribuer aux travaux en cours du CCNFSDU pour l'établissement des valeurs nutritionnelles de référence (VNR-B) pour les enfants âgés de 6 à 36 mois, la FAO et l'OMS ont procédé à la mise à jour des valeurs d'apport nutritionnel pour les nourrissons et les enfants en bas âge de la naissance à l'âge de 3 ans. Les valeurs d'apport nutritionnel comprennent les besoins (par exemple les besoins nutritionnels moyens [BNM], l'apport adéquat [AI], le niveau nutritionnel individuel [INL_x]) et les niveaux d'apport supérieurs de sécurité (UL). Grâce aux données obtenues à partir de ce travail préparatoire effectué par l'OMS, la FAO et l'OMS ont pu identifier le calcium, la vitamine D et le zinc comme les trois éléments nutritifs prioritaires à mettre à jour.

Le travail de mise à jour des besoins nutritionnels de la FAO/l'OMS pour le calcium, la vitamine D et le zinc pour les enfants de 0 à 3 ans est achevé. Neuf réunions virtuelles d'experts ont eu lieu et plus de 15 examens et rapports systématiques ont été établis, dont un grand nombre ont été publiés dans des revues à comité de lecture. Des documents d'orientation sont en cours de rédaction et devraient être prêts pour consultation publique au quatrième trimestre 2024.

Travaux ad hoc de la FAO sur la composition nutritionnelle des aliments et boissons à base de plantes et d'autres sources de protéines alternatives

Suite à une demande présentée à la 43^e session du Comité du Codex sur la nutrition et les aliments diététique ou de régime, la FAO a préparé un examen de la documentation afin d'orienter l'élaboration future de « Directives comprenant les Principes généraux pour la composition nutritionnelle des aliments et boissons à base de plantes et d'autres sources de protéines alternatives ». L'examen a identifié la documentation contenant des données sur les profils nutritionnels des aliments et des boissons à base de plantes et d'autres sources de protéines alternatives, qui visent à substituer des produits d'origine animale, actuellement sur le marché, et une comparaison avec leurs équivalents d'origine animale. Un examen textuel a été présenté pour publication au quatrième trimestre 2024.

AUTRES INFORMATIONS

Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition 2016-2025

La Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition, proclamée par l'Assemblée générale des Nations unies en 2016, vise à accélérer la mise en œuvre des engagements pris lors de la Deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2) organisée en 2014, à atteindre les objectifs mondiaux en matière de nutrition et de maladies non transmissibles (MNT) liées à l'alimentation d'ici à 2025, et à contribuer à la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) d'ici à 2030. Le quatrième rapport d'avancement

du Secrétaire général sur la mise en œuvre de la Décennie d'action des Nations unies pour la nutrition (2016-2025), établi par le Secrétariat mixte FAO/OMS de la Décennie d'action pour la nutrition, a été publié le 30 avril 2024 ([A/78/865](#)). Ce rapport offre une vision d'ensemble des progrès accomplis au cours de la période 2022-2023 pour atteindre les objectifs mondiaux en matière de nutrition et les Objectifs de développement durable (ODD) connexes et des avancées substantielles parmi une grande variété d'activités liées à la nutrition dans les six domaines d'action du Programme de travail de la Décennie d'action pour la nutrition et d'autres processus mondiaux liés à la nutrition. Tant la Décennie d'action pour la nutrition que les cibles mondiales de nutrition ont montré leur utilité pour fournir une vision, un cadre multisectoriel et une ambition à l'appui des ODD, en particulier pour atteindre l'ODD 2. Vers la fin de la Décennie d'action de la nutrition, des dialogues informels seront organisés en 2025 dans le but de réfléchir aux progrès réalisés et aux défis rencontrés à l'échelle mondiale, en s'appuyant sur les initiatives des gouvernements et de leurs nombreux partenaires et en les reliant, et d'examiner une prolongation de la Décennie d'action pour la nutrition jusqu'en 2030. En s'alignant sur les objectifs généraux des ODD et en tirant parti d'approches multisectorielles, une telle prolongation ou autre peut catalyser une action coordonnée entre les gouvernements, la société civile et le secteur privé, conduisant à de meilleurs résultats en matière de nutrition, à une résilience accrue et à un avenir plus équitable et prospère pour tous.

Initiative de suivi pour une alimentation saine

L'Initiative de suivi pour une alimentation saine, initiative conjointe FAO/UNICEF/OMS, a été créée en 2022 pour réunir des experts et lancer un processus visant à parvenir à un consensus sur les principes fondamentaux d'une alimentation saine, afin d'évaluer la validité conceptuelle et l'équivalence intercontextuelle des indicateurs disponibles d'une alimentation saine, et d'élaborer des orientations pour le suivi des progrès vers une alimentation saine au niveau national et mondial. Un rapport d'évaluation de l'adéquation, un appel à l'action, un rapport de réunion d'experts techniques et la version 1 des orientations ont été publiés en 2023-2024, en plus des examens en cours et des analyses statistiques qui visent à accélérer l'avancée de l'élaboration, la validation et l'adoption de mesures de l'alimentation saine fondées sur des données probantes : <https://data.unicef.org/resources/the-healthy-diets-monitoring-initiative-hdmi/>.

L'alimentation saine est fondamentale pour l'ODD 2 et constitue une condition préalable à la réalisation de nombreux autres ODD, les régimes alimentaires n'étant néanmoins pris en compte spécifiquement par aucun indicateur dans le cadre actuel des ODD. Au cours de l'Examen complet 2025 du cadre d'indicateurs des ODD, la « prévalence de la diversité alimentaire minimale (DAM), par groupe de personnes (enfants âgés de 6 à 23,9 mois et femmes âgées de 15 à 49 ans) » a été soumise comme indicateur supplémentaire de l'ODD 2 par la Suisse (responsable), le Bangladesh, le Brésil et le Malawi, avec le soutien des organismes suivants : FAO/FIDA/UNICEF/PAM/OMS. La proposition de DAM est l'une des 15 incluses dans la consultation mondiale ouverte : <https://unstats.un.org/sdgs/iaeg-sdgs/2025-comprehensive-review>. La Réunion Inter-Agences et d'experts sur les indicateurs des ODD préparera la proposition finale pour l'examen approfondi de 2025 et la soumettra au Conseil de sécurité des Nations unies pour examen lors de sa cinquante-sixième session en mars 2025.

Déclaration conjointe sur les principes d'une alimentation saine

En septembre 2024, la FAO et l'OMS publieront une déclaration conjointe sur les principes d'une alimentation saine. La déclaration énoncera quatre principes fondamentaux qui définissent le caractère « sain » des régimes alimentaires destinés aux personnes. Ces principes sont dictés par la biologie humaine, étayés par des preuves, et sont universels dans leur application. Plus précisément, pour être sains, les régimes alimentaires doivent contenir **suffisamment** d'éléments nutritifs essentiels pour prévenir les carences et promouvoir la santé, sans excès ; être **diversifiés**, c'est à dire proposer une grande variété d'aliments nutritifs au sein des catégories d'aliments et entre elles, favorisant ainsi l'adéquation nutritionnelle et la consommation d'autres substances bioactives bénéfiques pour la santé. Ils doivent également présenter un apport énergétique **équilibré** conforme aux besoins favorables au poids idéal, à la croissance chez les enfants et les adolescents, et aux résultats de la grossesse, et avec les principales sources d'énergie (c.-à-d., graisses, glucides, protéines) dans des proportions qui contribuent à la prévention des maladies (bibliographie). Enfin, les régimes alimentaires sains contiennent **en quantité modérée** (ou évitent) les éléments nutritifs non essentiels (p. ex. sucre libre) et les aliments qui sont associés à des effets négatifs pour la santé (p. ex. aliments ultratransformés). La déclaration conjointe souligne également l'importance de la sécurité alimentaire pour prévenir les maladies et favoriser l'emploi optimal des éléments nutritifs par l'organisme.

La Déclaration conjointe souligne également que de nombreuses habitudes alimentaires – ou les combinaisons d'aliments consommées par les personnes au fil du temps et dans leur contexte – peuvent être saines lorsqu'elles respectent ces quatre principes. Les habitudes alimentaires sont très contextuelles, en fonction de l'accès aux aliments locaux, des préférences, de la culture et des traditions. Pour orienter l'éducation des consommateurs et éclairer les politiques visant à promouvoir des recommandations alimentaires saines, les pays doivent élaborer des directives locales.

L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2024 : des financements pour éliminer la faim, l'insécurité alimentaire et toutes les formes de malnutrition

La FAO, le FIDA, l'UNICEF, le PAM et l'OMS se sont associés pour rédiger le rapport conjoint sur l'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2024 ([SOFI 2024](#)), qui fournit les dernières tendances et analyses sur la situation mondiale en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, y compris des estimations à jour relatives au coût et à l'accès à une alimentation saine. En outre, il fournit une définition du financement de la sécurité alimentaire et de la nutrition, désignant le processus qui consiste à fournir ou à obtenir des ressources financières en vue de faire en sorte que tous, à tout moment, aient un accès stable, physique, social et économique à des aliments sûrs et nutritifs en quantité suffisante pour répondre à leurs besoins et préférences alimentaires — afin de mener une vie active et saine et d'adopter des pratiques de préparation et de manipulation des aliments, d'alimentation, de soins et de santé adaptées — et aient accès à des services de santé, d'approvisionnement en eau et d'assainissement, pour leur assurer de manière constante un état nutritionnel adéquat. Il couvre par ailleurs les dépenses et investissements visant à faire en sorte que tous les individus soient protégés contre l'instabilité à court et à long terme en matière de sécurité alimentaire et de nutrition, instabilité causée par divers facteurs climatiques, économiques, sociaux, commerciaux et politiques. Le rapport présente également des recommandations concernant l'utilisation efficace d'outils de financement novateurs et réforme l'architecture du financement pour la sécurité alimentaire et la nutrition.

Réunion conjointe IAEA/FAO/OMS chargée d'examiner les besoins énergétiques humains, 23-25 juin 2024

Vingt ans après la consultation mixte FAO/OMS/ONU d'experts de 2001 sur les besoins énergétiques humains, avec une documentation croissante de toutes les populations et la richesse des données désormais disponibles dans la base de données de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) sur l'eau doublement marquée (EDM), la réunion a été organisée pour revoir la compréhension des besoins énergétiques humains et pour s'assurer que les indicateurs mondiaux éclairent avec précision les politiques de lutte contre le double fardeau de la malnutrition. Cela comprend la communication des estimations de la prévalence de la sous-alimentation (PoU) ; un important indicateur ODD 2 conseillant les décideurs politiques et les organismes publics. La réunion a permis de faire le point sur les avancées scientifiques dans le domaine des besoins énergétiques et de convenir d'une feuille de route pour des actions immédiates et à plus long terme. Les avancées scientifiques présentées suggèrent que des mises à jour des recommandations mondiales pourraient être justifiées pour mettre à jour les orientations sur les besoins énergétiques humains.

OMS-FAO mise à jour du livre : « Guidelines on food fortification with micronutrients » (Directives sur les aliments enrichis en micronutriments)

S'appuyant sur les progrès réalisés depuis plus de deux décennies, l'OMS, en collaboration avec la FAO, élabore des directives de programme pour améliorer la qualité de la mise en œuvre des programmes d'enrichissement des aliments à l'échelle mondiale. Ce document met à jour la partie IV du livre « Guidelines on food fortification with micronutrients », publié en 2006. La partie IV de l'ouvrage décrit les principales étapes de la conception, de la mise en œuvre et du maintien des programmes d'enrichissement, en commençant par la détermination de la quantité d'éléments nutritifs à ajouter aux aliments, puis le suivi et l'évaluation, y compris les procédures de contrôle de la qualité/assurance de la qualité, et l'estimation du rapport coût-efficacité et coût-bénéfice. L'importance de la réglementation et de l'harmonisation internationale, de la communication, de la défense des intérêts, de la commercialisation auprès des consommateurs et de l'éducation publique et les stratégies à adopter à cet égard sont également expliquées. Sa sortie est prévue pour le premier semestre 2025.

ACTIVITÉS DE LA FAO

« Alternatives aux aliments d'origine animale: examen complet des preuves de leurs bienfaits et risques pour l'alimentation, l'environnement, les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire »

La FAO réalisera un examen complet assorti de recommandations sur l'état actuel des preuves sur ce sujet. Pour ce faire, la FAO a commandé une série d'examen généraux de preuves sur les bienfaits et les risques des alternatives aux aliments d'origine animale pour l'alimentation, l'environnement, les considérations socio-économiques et la sécurité alimentaire. Le travail de la FAO comprendra la définition des alternatives aux aliments d'origine animale et de leurs sous-catégories et l'élaboration d'un glossaire de la terminologie et des synonymes pertinents. Outre le document de la FAO, les documents de référence seront publiés sous forme d'examen du champ d'application/textuels sur les sujets mentionnés.

Groupe consultatif technique mixte AIEA/FAO sur la base de données relative à la qualité des protéines et réunions pertinentes

La définition précise de la quantité et la qualité requises pour répondre aux besoins nutritionnels humains et la description appropriée des protéines fournies par les aliments et des régimes alimentaires sont essentielles

pour atteindre les cibles mondiales de nutrition. Les avis scientifiques sur l'évaluation de la qualité des protéines sont également pertinents pour l'élaboration des normes et directives alimentaires du Codex Alimentarius. Plus précisément, le Comité du Codex sur la nutrition et les aliments diététiques ou de régime (CCNFSDU) a examiné à plusieurs reprises la question de la qualité des protéines dans les aliments et les régimes alimentaires. Les données normalisées sur la qualité des protéines des aliments chez les humains peuvent éclairer le dialogue sur les recommandations concernant les besoins en protéines pour toutes les tranches d'âge, en particulier au cours des trois premières années de vie. Suite à la « Réunion mixte IAEA/FAO sur les Prochaines étapes pour l'évaluation des besoins en protéines et de la qualité des protéines et pour le développement d'une base de données sur la digestibilité et la qualité des protéines » tenue en octobre 2022, le Groupe consultatif mixte FAO/AIEA a été créé en mars 2024 pour donner un avis sur la constitution de la base de données mixte FAO/AIEA sur la digestibilité iléale des protéines et différents acides aminés dans les aliments consommés par les humains. Des réunions virtuelles ont eu lieu en avril 2024 et une réunion physique aura lieu à Paris en novembre 2024 pour discuter de l'état d'avancement de la construction de la base de données sur la qualité des protéines et évaluer les actions nécessaires à sa finalisation.

Symposium international sur les protéines alimentaires pour la santé humaine, 13-16 septembre 2023

Le Symposium international sur les protéines alimentaires pour la santé humaine a été co-organisé par la FAO, deux universités de premier plan et en collaboration avec l'AIEA. Il a réuni des experts internationaux de la nutrition protéique et des domaines connexes et a fourni une mise à jour faisant autorité sur les récentes avancées scientifiques d'importance capitale pour le bien-être humain et la sécurité alimentaire. Le symposium qui s'est tenu sur trois jours a accueilli des présentations et des discussions sur la nutrition protéique et la santé ; les besoins en acides aminés ; la digestibilité et la disponibilité des acides aminés ; la qualité des protéines alimentaires, y compris les PDCAAS et les DIAAS ; l'influence de la qualité des protéines ; l'influence de la qualité des protéines sur la croissance et le développement et sur le métabolisme des protéines du corps entier ; les protéines et la durabilité alimentaire future. Un thème de recherche intitulé « Protéines alimentaires pour la santé humaine » sera publié dans une revue scientifique examinée par des pairs, présentant les recherches originales abordées lors de la conférence et fournissant une mise à jour complète sur les avancées récentes dans ce domaine. Pour plus d'informations, voir <https://www.frontiersin.org/research-topics/56742/dietary-protein-for-human-health>.

Stratégie et vision de la FAO relatives aux activités en matière de nutrition

L'*Amélioration en matière de nutrition* est l'une des quatre aspirations fondamentales du Cadre stratégique de la FAO 2022-2031 qui oriente le soutien de la FAO à ses Membres dans la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Pour aider à hiérarchiser les actions, la FAO a formulé une vision pour la nutrition dans un monde où chacun profite d'un régime alimentaire sain grâce aux systèmes agroalimentaires durables, inclusifs et solides, vision qui s'inscrit dans une stratégie interorganisationnelle spécifique, mandatée par les organes directeurs de la FAO, engagés vis-à-vis des Membres. La *Vision et la Stratégie de la FAO relatives aux activités en matière de nutrition* ont été adoptées à la 166^e session du Conseil de la FAO en 2021. En 2023, la FAO a achevé le premier exercice biennal de mise en œuvre de ce document institutionnel qui vise à guider et à soutenir l'Organisation dans sa mission d'améliorer les niveaux de nutrition. Cette stratégie arrivant à son terme en 2025, la FAO la mettra à jour en 2024-2025, en veillant à sa conformité et sa complémentarité avec le cadre stratégique de la FAO pour 2022-2031, et en visant à renforcer les efforts pour l'amélioration des régimes alimentaires sains dans le cadre de l'ordre du jour relatif à la nutrition pour les gouvernements et les autres acteurs et à doubler les résultats pour la résilience des systèmes agroalimentaires, la rentabilité et l'accès à des régimes alimentaires sains.

Bases de données sur la consommation alimentaire mondiale

L'outil FAO/OMS de diffusion de données individuelles de consommation alimentaire au niveau mondial (FAO/WHO GIFT) est une plateforme en ligne publique, hébergée par la FAO et soutenue par l'OMS qui permet la diffusion de données quantitatives sur la consommation alimentaire individuelle, en particulier dans les pays à faible revenu et à revenu moyen. Cette base de données complète est un outil polyvalent qui permet aux utilisateurs de télécharger gratuitement les données disponibles dans un format suivant une structure de données et un livre-code normalisés. En outre, la plateforme fournit des visualisations de données liées à la consommation alimentaire, aux apports nutritionnels, à la diversité alimentaire, à la sécurité alimentaire et aux impacts environnementaux de l'alimentation. La plateforme utilise un système de classification et de description des aliments appelé FoodEx2, qui permet d'harmoniser les noms et les codes des aliments dans divers ensembles de données. FoodEx2 a été développé par l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) et consolidé en vue d'un usage mondial par la FAO. Il est alimenté en permanence par des données supplémentaires. À ce jour, la plateforme contient des données provenant de 59 enquêtes (20 nationales et 39 infranationales) de 36 pays différents. La plateforme contient également une carte d'inventaire mondiale

composée d'informations détaillées sur 351 enquêtes (181 nationales et 170 infranationales). La plateforme FAO/WHO GIFT est disponible à l'adresse <http://www.fao.org/gift-individual-food-consumption/fr/>.

En 2024, la FAO a lancé un nouveau domaine sur FAOSTAT, la base de données statistiques institutionnelle pour l'alimentation et l'agriculture. Le nouveau domaine, dénommé « Alimentation et régime alimentaire », a été développé pour partager des statistiques sur différents types de données liées à l'alimentation dans un effort pour aider à combler les lacunes dans les données et contribuer à une meilleure orientation pour les politiques de systèmes agroalimentaires liés à la nutrition. Les statistiques pour quatre types de données sont présentées dans quatre sous-domaines : disponibilité, fondé sur les comptes d'utilisation de l'approvisionnement ; consommation apparente, fondé sur les enquêtes sur la consommation et les dépenses des ménages ; consommation, fondé sur les enquêtes quantitatives sur l'apport alimentaire individuel représentatif à l'échelle nationale ; et diversité, fondé sur l'indicateur de diversité alimentaire minimale chez les femmes (DAM-F). Au total, 24 éléments nutritifs sont présentés pour les trois premiers sous-domaines et les statistiques par catégorie d'aliments disponible pour les quatre sous-domaines sont fondées sur une classification de catégories d'aliments liées à la nutrition. Le domaine Alimentation et régime alimentaire sur FAOSTAT est disponible à l'adresse <https://www.fao.org/faostat/fr/#data>.

Directives diététiques basées sur les systèmes alimentaires (FSBDGs)

La FAO, en collaboration avec des experts de renommée mondiale, a élaboré une nouvelle méthodologie pour l'élaboration et la mise en œuvre de directives diététiques de deuxième génération basées sur les systèmes alimentaires. La nouvelle méthodologie permettra aux pays non seulement de faire face aux défis et priorités en matière de santé et de nutrition, mais aussi de les ancrer dans une analyse ciblée des systèmes alimentaires afin d'accroître leur facilité d'utilisation, leur pertinence et leur contribution à la transformation des systèmes alimentaires en systèmes socioculturels, la durabilité économique et environnementale réduisant le potentiel des directives alimentaires pour informer et guider les politiques et les actions dans tout le système alimentaire. Les directives résultant de cette nouvelle méthodologie sont des recommandations multi-niveaux spécifiques au contexte qui permettent aux gouvernements de définir ce qui constitue une alimentation saine à partir de systèmes alimentaires durables, d'aligner les politiques et programmes liés à l'alimentation et d'aider les individus à adopter des habitudes et des pratiques alimentaires plus saines et plus durables. Leur efficacité réside dans le fait qu'elles sont élaborées au moyen d'un processus d'engagement multidisciplinaire et multisectoriel fondé sur des données probantes et selon une approche du système alimentaire. Elles résultent d'un ensemble de produits et de ressources qui peuvent être adoptés et utilisés pour la transformation du système alimentaire vers de meilleures pratiques alimentaires et, par la suite, une meilleure santé, une meilleure nutrition et d'autres résultats durables. Un aperçu de la nouvelle méthodologie est disponible et peut être consulté à l'adresse suivante : <https://openknowledge.fao.org/handle/20.500.14283/cc9394en>. La méthodologie sera publiée sous forme modulaire à partir de la fin de cette année (2024).

La FAO continue de fournir un appui technique aux pays pour l'élaboration et la mise en œuvre de directives alimentaires. Au cours des quatre dernières années, la FAO a fourni un appui technique à au moins 14 pays d'Afrique, 9 pays d'Amérique latine et des Caraïbes, 2 pays d'Europe et d'Asie centrale et 1 pays d'Asie et du Pacifique. Le site web de la FAO sur les Recommandations alimentaires, lancé en novembre 2014, est mis à jour en continu et sert de référentiel et de plateforme pour l'échange d'informations sur les recommandations diététiques du monde entier. À l'heure actuelle, le répertoire contient des informations provenant de 100 pays. Pour accéder au site web de la FAO sur les recommandations alimentaires : <http://www.fao.org/nutrition/education-nutritionnelle/food-dietary-guidelines/home/fr/>.

Alimentation et nutrition en milieu scolaire

Les interventions axées sur la nutrition de la FAO s'adressent en priorité aux écoliers, l'école étant considérée comme un environnement idéal pour améliorer la nutrition et le développement des enfants et des adolescents. Sur la base du Cadre de la FAO pour l'alimentation et la nutrition scolaires¹ et du livre blanc sur l'éducation alimentaire et nutritionnelle en milieu scolaire², la FAO collabore depuis 2021 avec l'UNICEF pour renforcer l'éducation alimentaire et nutritionnelle en milieu scolaire dans les pays à revenu faible et intermédiaire, dans le but ultime de promouvoir les compétences alimentaires chez les enfants et les adolescents pour de meilleurs choix alimentaires et l'adoption de régimes alimentaires plus sains et plus durables. En 2022, les deux organisations ont élaboré une initiative mondiale conjointe pour développer les capacités des responsables de l'éducation et des concepteurs de programmes d'enseignement afin d'intégrer des programmes d'enseignement axés sur l'alimentation et la nutrition dans leurs systèmes scolaires. L'initiative a été mise à

¹ Cadre de la FAO pour l'alimentation et la nutrition scolaires, 2019, <https://www.fao.org/publications/card/en/c/CA4091EN/> (disponible en français)

² FAO. 2020. L'éducation alimentaire et nutritionnelle en milieu scolaire – Un livre blanc sur l'état actuel, les principes, les défis et les recommandations pour les pays à revenu faible et intermédiaire. Rome. <https://doi.org/10.4060/cb2064en>

l'essai en Colombie et est actuellement en cours de révision sur la base des commentaires reçus. La FAO et l'UNICEF apportent actuellement un appui technique en matière d'éducation alimentaire et nutritionnelle en milieu scolaire à divers pays, dont le Ghana et la Chine.

En juin 2022, la FAO a lancé le [School Food Global Hub³](https://www.fao.org/platforms/school-food/fr), mis au point par la FAO en collaboration avec le PAM et soutenu par le Ministère fédéral allemand de l'Alimentation et de l'Agriculture. Le Hub soutient l'initiative peer-to-peer de la School Meals Coalition, lancée lors du Sommet des Nations unies sur les systèmes alimentaires en 2021 et fait partie d'un projet qui vise à créer une méthodologie mondiale pour aider les pays à élaborer des directives et des normes nutritionnelles solides pour les repas et l'alimentation scolaires. L'un des principaux objectifs du Hub est de stimuler le dialogue mondial sur l'importance de l'alimentation scolaire pour favoriser l'adoption d'habitudes alimentaires saines chez les enfants et les adolescents. Il présente également les mesures complémentaires qui y contribuent, telles que l'environnement alimentaire scolaire, les cadres politiques et juridiques, l'intégration de l'alimentation scolaire et de l'éducation alimentaire dans les programmes scolaires, les initiatives d'alimentation scolaire locales, etc.

Enfin, la FAO est un membre actif de la Global School Meals Coalition (Coalition mondiale pour les repas scolaires), fournissant une expertise technique dans diverses initiatives (telles que la Monitoring and Data initiative et le Consortium de recherche pour la santé et la nutrition scolaires). Les principaux domaines d'appui comprennent l'élaboration de directives nutritionnelles pour les programmes de repas scolaires, le suivi et l'évaluation, les cadres politiques et juridiques et les achats publics de denrées alimentaires. La méthodologie mondiale FAO-PAM pour l'élaboration de directives et de normes nutritionnelles pour les repas scolaires est actuellement mise à l'essai au Cambodge et sera lancée en parallèle d'un ensemble de manuels d'orientation en 2025.

ACTIVITÉS DE L'OMS

Directives de l'OMS sur l'alimentation complémentaire des nourrissons et des enfants de 6 à 23 mois

En octobre 2023, l'OMS a publié des directives sur l'alimentation complémentaire des nourrissons et des enfants en bas âge. Les directives réitèrent la recommandation de longue date pour la poursuite de l'allaitement maternel pendant 2 ans ou plus. Il est déclaré que pour les nourrissons et les enfants en bas âge de 6 à 23 mois qui ne sont pas allaités ou qui ont besoin de complément en lait, le substitut du lait maternel ou le lait animal représente une alternative acceptable. Les aliments complémentaires doivent être introduits à l'âge de 6 mois. Une alimentation variée, notamment en aliments d'origine animale, fruits, légumes, noix, légumineuses et graines est importante. Les aliments riches en féculents doivent être réduits au minimum. Lorsque des céréales sont utilisées, privilégier les céréales complètes. Les aliments riches en glucides, en sel et en acides gras trans, les boissons sucrées et les édulcorants non sucrés ne doivent pas être consommés. Lorsque les besoins nutritionnels ne peuvent être satisfaits avec des aliments non enrichis seuls, il est possible d'administrer des suppléments nutritifs ou des produits alimentaires enrichis aux enfants de 6 à 23 mois.

Appui technique de l'OMS au Code de commercialisation des substituts du lait maternel

L'OMS et l'UNICEF ont organisé conjointement à Genève, en juin 2023, un Congrès international sur la mise en œuvre du Code de commercialisation des substituts du lait maternel. Des délégués de quelque 130 pays ont participé au partage de connaissances et à l'assistance technique aux côtés d'experts du Code. Le Congrès a abordé six thèmes clés, essentiels à la mise en œuvre efficace du Code : 1) construire une volonté politique ; 2) identifier et gérer les interférences de l'industrie ; 3) mettre en œuvre le Code dans la loi ; 4) renforcer les mécanismes de coordination et de gouvernance dans les législations nationales ; 5) surveiller et appliquer les lois du Code ; et 6) agir. Les pays ont fait part de leurs succès et des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du Code, en mettant particulièrement en évidence des cas d'interférence de l'industrie dans les processus législatifs et de contrôle. Chaque pays a élaboré des feuilles de route ou des plans de travail pour poursuivre les travaux de renforcement de la législation nationale, de suivi et d'application du Code. Dans plusieurs régions, des réseaux ont été mis en place pour continuer à partager des informations et une assistance entre les pays.

L'OMS et l'UNICEF ont organisé des ateliers régionaux sur la mise en œuvre du Code au Sri Lanka (novembre 2022), au Népal (mai 2023), en Côte d'Ivoire (mars 2024) et en Ouzbékistan (mai 2024). L'OMS a mis à jour le cours de formation en ligne sur le Code afin d'utiliser les technologies d'apprentissage les plus récentes et de le rendre plus accessible. Le cours s'adresse au personnel de santé, aux responsables politiques, aux professionnels de santé publique et à d'autres personnes ayant des responsabilités dans la mise en œuvre du Code.

³ <https://www.fao.org/platforms/school-food/fr>

À la demande de l'Assemblée mondiale de la santé, l'OMS a établi des orientations relatives aux mesures réglementaires visant à restreindre la commercialisation numérique des substituts du lait maternel, contenant 11 recommandations pour l'action des États membres⁴. Les recommandations mettent en évidence de nouvelles techniques commerciales qui n'étaient pas possibles sans les technologies numériques et décrivent des solutions législatives pour y remédier.

Le rapport de situation du Code 2024⁵ a analysé les dispositions du Code couvertes par la législation nationale pour l'ensemble des 194 États membres de l'OMS. Le rapport a révélé que 146 pays (représentant 91 % de toutes les naissances annuelles mondiales) ont maintenant des lois sur au moins certaines dispositions du Code, bien que seules 33 législations nationales soient substantiellement alignées sur le Code. Le suivi et l'application de la loi sont nécessaires pour que les lois améliorent efficacement l'allaitement maternel – le taux d'allaitement maternel exclusif est de 53 % dans les pays où les procédures de suivi et d'application sont énoncées dans la législation du Code, contre seulement 27 % dans les pays qui n'incluent pas ces procédures. Le rapport comprenait des études de cas en Azerbaïdjan, au Pakistan et en Sierra Leone mettant en évidence les impacts de l'interférence de l'industrie dans la législation du Code ainsi que les moyens de se défendre contre elle.

Directive de l'OMS sur la prévention et la prise en charge de l'émaciation et de l'œdème nutritionnel (malnutrition aiguë) chez les nourrissons et les enfants de moins de 5 ans

L'OMS a publié en décembre 2023 la directive sur la prévention et la prise en charge de l'émaciation et de l'œdème nutritionnel (malnutrition aiguë)⁶ qui, pour la première fois, comprend des recommandations et des bonnes pratiques sur la prévention de l'émaciation. Le principal message de prévention de la présente directive est l'approche multisectorielle et multisystémique de la mise en œuvre des interventions pour la prévention de l'émaciation (c'est-à-dire la priorisation des approches multisectorielles impliquant la santé, l'alimentation, l'eau, l'assainissement et l'hygiène (WASH), et les systèmes de protection sociale), comme indiqué dans le Global Action Plan on Child Wasting⁷. La recommandation mise à jour sur la quantité et la durée d'emploi des ATPE liés au traitement de l'émaciation sévère et/ou de l'œdème nutritionnel a également été incluse dans la directive.

Mises à jour relatives aux aliments thérapeutiques prêts à l'emploi (ATPE)

L'OMS et l'UNICEF ont formulé une demande d'inclusion des ATPE sur la liste modèle de l'OMS des médicaments essentiels (LME) pour le traitement de l'émaciation sévère et/ou de l'œdème nutritionnel chez les enfants de plus de 6 mois. Cette demande a été évaluée et approuvée par le 24^e Comité d'experts de l'OMS sur la sélection et l'emploi des médicaments essentiels qui s'est tenu en avril 2023⁸. Actuellement, les ATPE sont principalement achetés par des donateurs et, pour assurer la durabilité et la disponibilité des ATPE dans les systèmes de santé nationaux, les autorités nationales doivent être impliquées dans l'acquisition des ATPE. L'inclusion des ATPE sur la liste modèle de l'OMS devrait faciliter son adoption au sein des systèmes de santé nationaux et accroître la possibilité pour les autorités sanitaires nationales de faire l'acquisition d'ATPE dans le cadre de la planification, la budgétisation et l'intégration des systèmes de santé nationaux dans les chaînes d'approvisionnement de la santé.

Suite à la publication de la directive de l'OMS sur la teneur en produits laitiers dans les aliments thérapeutiques prêts à l'emploi destinés au traitement de la malnutrition aiguë sévère sans complications⁹, l'OMS et l'UNICEF ont organisé une consultation technique de 2 jours en novembre 2021 visant à améliorer la disponibilité et le coût des ATPE pour le traitement des enfants souffrant d'émaciation sévère. Le rapport de la réunion a été publié¹⁰.

Sous-groupe sur l'alimentation et la santé du Groupe consultatif d'experts sur les directives nutritionnelles de l'OMS (NUGAG)

Les directives de l'OMS suivantes relatives à une alimentation saine ont été publiées en 2023 : i) La consommation d'**acides gras saturés et d'acides gras trans** chez l'adulte et l'enfant ; ii) La consommation **totale de lipides** pour la prévention de la prise de poids nocive pour la santé chez l'adulte et l'enfant ; iii) La consommation de **glucides** chez l'adulte et l'enfant ; iv) L'emploi d'**édulcorants non sucrés**.

⁴ <https://www.who.int/fr/publications/i/item/9789240084490>

⁵ <https://www.who.int/publications/i/item/9789240094482>

⁶ <https://www.who.int/publications/i/item/9789240082830>

⁷ [Global Action Plan on Child Wasting | Child Wasting Child Wasting](#)

⁸ [Liste modèle de l'OMS des médicaments essentiels - 23e liste, 2023](#)

⁹ <https://www.who.int/publications/i/item/9789240022270>

¹⁰ [Meeting-Report-WHO-UNICEF-Technical-Consultation-on-RUTF.pdf](#)

La directive de l'OMS sur la consommation d'**acides gras polyinsaturés** chez l'adulte et l'enfant et la directive de l'OMS sur l'emploi de **succédanés de sel pauvres en sodium** sont en cours de finalisation et devraient être publiées début 2025 et fin 2024, respectivement.

Directives de l'OMS sur la consommation optimale d'aliments d'origine animale

L'OMS a entrepris d'élaborer des directives sur la consommation optimale d'aliments d'origine animale, qui comprendront des directives sur les aliments d'origine animale couramment consommés (y compris la viande rouge, les produits laitiers et le poisson) et les alternatives végétales (légumineuses, céréales complètes, noix/graines et soja). En plus des effets sur la santé de la consommation de ces aliments, des critères de durabilité, d'impact sur l'environnement et de risque microbien et chimique seront pris en considération lors de l'élaboration des orientations.

Orientations de l'OMS sur la consommation d'aliments « ultra-transformés »

L'OMS élabore des orientations sur la consommation d'aliments « ultra-transformés » en deux étapes. La première étape consiste à élaborer une définition opérationnelle et plus objective des aliments ultra-transformés que celle qui est actuellement utilisée, et donc plus facile à utiliser dans des applications telles que les modèles de profil nutritionnel. La deuxième étape consiste à élaborer une directive de l'OMS sur la consommation d'aliments ultra-transformés (éclairée par la définition opérationnelle).

Sous-groupe sur les actions politiques du Groupe consultatif d'experts sur les directives nutritionnelles de l'OMS (NUGAG)

À la suite du processus d'élaboration des directives de l'OMS, le sous-groupe du NUGAG sur les mesures politiques travaille à l'élaboration de directives sur les politiques environnementales alimentaires prioritaires. La directive sur les politiques visant à protéger les enfants des effets néfastes de la **commercialisation des produits alimentaires**¹¹ et la directive sur les **politiques fiscales** visant à promouvoir une alimentation saine¹² ont été lancées en juillet 2023 et juin 2024, respectivement. La directive sur les **politiques d'étiquetage nutritionnel** a été finalisée et est en cours d'élaboration pour examen par les pairs et consultation publique. Le sous-groupe du NUGAG sur les actions politiques se réunira virtuellement en septembre 2024 pour examiner les résultats d'une recherche rapide et actualisée de données probantes pour la **directive de la politique alimentaire et nutritionnelle en milieu scolaire** et pour finaliser les recommandations.

Classification des aliments, y compris le profilage nutritionnel, pour appuyer les politiques environnementales alimentaires

Dans le cadre de son mandat normatif, l'OMS travaille depuis plus d'une décennie à l'établissement de modèles de profils nutritionnels^{13,14}. L'OMS a mis au point des modèles régionaux dans cinq régions de l'OMS pour aider les gouvernements à mettre en œuvre des politiques visant à protéger les enfants des effets néfastes de la commercialisation des aliments et des boissons non alcoolisées^{15,16,17,18,19} et un modèle propre à une région de l'OMS pour soutenir la mise en œuvre de politiques environnementales alimentaires multiples, y compris des avertissements sur les étiquettes apposées sur le devant des emballages, des restrictions de commercialisation, des politiques d'achat de produits alimentaires scolaires et la fiscalité²⁰. **Error! Hyperlink reference not valid. Error! Hyperlink reference not valid.** classification des aliments pour les politiques visant à améliorer l'environnement alimentaire.

¹¹ [Politiques visant à protéger les enfants des effets néfastes de la commercialisation des produits alimentaires : Directive de l'OMS](#)

¹² [Politiques fiscales visant à promouvoir une alimentation saine : Directive de l'OMS](#)

¹³ OMS. Nutrient profiling: Report of a WHO/IASO technical meeting. (2010) : https://apps.who.int/nutrition/publications/profiling/WHO_IASO_report2010/en/index.html

¹⁴ https://www.fao.org/fao-who-codexalimentarius/sh-proxy/pt/?Ink=1&url=https%253A%252F%252Fworkspace.fao.org%252Fsites%252Fcodex%252FMeetings%252FCX-720-43%252FCRDs%252FNFSDU43_CRD37x.pdf

¹⁵ WHO/EURO Nutrient profiling model (2015) : https://www.euro.who.int/_data/assets/pdf_file/0005/270716/Nutrient-children_web-new.pdf

¹⁶ WHO/WPRO Nutrient profiling model (2016) : <https://www.who.int/publications/item/9789290617853>

¹⁷ WHO/SEARO Nutrient profiling model (2017) : <https://apps.who.int/iris/handle/10665/253459>

¹⁸ WHO/EMRO Nutrient profiling model (2017) : https://applications.emro.who.int/dsaf/EMROPUB_2017_en_19632.pdf

¹⁹ WHO/AFRO Nutrient profiling model (2019) : <https://apps.who.int/iris/handle/10665/329956>

²⁰ WHO/PAHO Nutrient profiling model (2016) : https://iris.paho.org/bitstream/handle/10665.2/18621/9789275118733_eng.pdf

Activités de l’OMS visant à promouvoir une alimentation saine et à réduire les facteurs de risque des MNT

Les États membres se sont engagés à réduire l’exposition à des régimes alimentaires mauvais pour la santé dans la Déclaration politique de la Réunion de haut niveau de l’Assemblée générale des Nations unies sur la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles (2011). La quatrième Réunion de haut niveau, qui se tiendra en 2025, sera l’occasion d’adopter une nouvelle déclaration politique ambitieuse et réalisable sur les maladies non transmissibles à l’horizon 2050. Dans la perspective de cette initiative, les efforts sont intensifiés pour atteindre l’ensemble des neuf objectifs volontaires établis par l’AMS en 2013, y compris l’objectif de réduction de la consommation de sodium et d’enrayement de l’augmentation de l’obésité chez l’adulte et l’enfant. Cela permettra aux pays d’atteindre l’objectif 3.4 des ODD (réduire d’un tiers la mortalité prématurée due aux MNT d’ici 2030).

La décision AMS75(11) (2022) a adopté des recommandations pour la prévention et la prise en charge de l’obésité tout au long de la vie et des objectifs connexes, qui étaient accompagnés d’un plan d’accélération qui précise comment l’OMS soutient les États membres dans la mise en œuvre de ces recommandations. La résolution AMS76(9) (2023) a approuvé le menu actualisé des options politiques et des interventions rentables pour la prévention et le contrôle des MNT²¹, qui comprend un certain nombre d’interventions visant à promouvoir des régimes alimentaires sains, telles que la reformulation des aliments transformés/manufacturés, les achats et les services alimentaires publics, l’encouragement des consommateurs à faire des choix plus sains (campagnes médiatiques, étiquetage nutritionnel sur le devant de l’emballage ou autre étiquetage nutritionnel interprétatif, étiquetage des menus), les restrictions à la commercialisation des aliments, la protection, la promotion et le soutien en faveur de l’allaitement maternel, et la taxation des boissons sucrées. La Global database on the Implementation of Food and Nutrition Action (GIFNA) (base de données mondiale de l’OMS sur la mise en œuvre de l’action alimentaire et nutritionnelle)²² est une plateforme interactive pour le partage d’informations normalisées sur de nombreuses politiques et interventions alimentaires et nutritionnelles, qui permet de suivre les progrès réalisés au niveau mondial dans la mise en œuvre de mesures législatives notamment, et d’accroître la responsabilité à l’égard des engagements politiques.

Réduction de la consommation de sodium/sel par les populations

L’OMS continue d’aider les États membres à réduire la consommation de sodium de la population et à atteindre les neuf objectifs volontaires mondiaux, y compris une réduction relative de 30 % de la consommation moyenne de sodium de la population d’ici à 2030, l’objectif étant d’atteindre une consommation < 2 000 mg/jour de sodium ; et une réduction relative de 25 % de la prévalence de l’hypertension artérielle d’ici 2030, de manière à contenir celle-ci. Le menu actualisé des options politiques et des interventions rentables demeure d’une importance capitale pour la réduction du sodium. L’OMS a publié plusieurs outils et documents techniques pour aider les États membres, l’industrie et les communautés à réduire la consommation en sodium de la population, notamment : le dossier technique SHAKE pour la réduction du sel, qui est en cours de mise à jour et sera publié à nouveau en 2024, le cadre d’action pour l’élaboration et la mise en œuvre de politiques publiques d’achat et de services alimentaires pour promouvoir une alimentation saine (2021), les repères mondiaux de l’OMS pour le sodium pour différentes catégories d’aliments (deuxième édition publiée en 2024)²³ et la Sodium Country Score Card (tableau de bord des niveaux de sodium par pays), hébergée dans la base de données GIFNA, qui suit les progrès des pays dans l’introduction de politiques de réduction du sodium. Le premier Rapport mondial sur la réduction de sodium a été lancé en mars 2023. L’OMS travaille également à l’élaboration d’un guide « étape par étape » sur l’adaptation nationale des cibles de sodium de l’OMS, le cas échéant via les repères mondiaux de l’OMS pour le sodium ou les cibles régionales pour le sodium²⁴.

Élimination d’acides gras trans produits industriellement

En mai 2018, l’OMS a appelé à l’élimination mondiale des acides gras *trans* (AGT) produits industriellement d’ici 2023. Afin d’éliminer efficacement les AGT, l’OMS recommande aux gouvernements d’adopter l’une ou l’autre des deux meilleures pratiques politiques : 1) Limitation obligatoire à 2 grammes d’AGT pour 100 grammes de graisses et d’huiles totales dans tous les aliments ; et 2) Interdiction obligatoire de la

²¹ Mise à jour de l’appendice 3 du Plan d’action mondial de l’OMS pour la prévention et le contrôle des maladies non transmissibles (2013-2030) : <https://www.who.int/publications/i/item/9789240091078>

²² <https://gifna.who.int/summary/sodium.int>

²³ <https://www.who.int/publications/i/item/9789240092013>

²⁴ Repères de l’OMS pour le sodium dans la région de l’Asie du Sud-Est pour les aliments emballés ([9789290210818-eng.pdf](https://www.who.int/publications/i/item/9789290210818-eng.pdf) (who.int)) ;

[Objectifs régionaux de réduction du sodium de l’OPS mis à jour](https://www.who.int/publications/i/item/9789290210818-eng.pdf) (PAHONMHRF210016_eng.pdf)

production ou de l'utilisation d'huiles partiellement hydrogénées comme ingrédient dans tous les aliments. L'OMS a publié la campagne d'action REPLACE et d'autres outils et a fourni une aide au renforcement des capacités pour appuyer les efforts des pays.²⁵ En juin 2024, l'OMS a publié son cinquième rapport annuel d'activité intitulé « Countdown to 2023: WHO 5-year milestone report on global trans fat elimination 2023 »²⁶. Le rapport démontre qu'à la fin de l'année 2023, 53 pays ont mis en œuvre des politiques de bonnes pratiques pour lutter contre la présence d'AGT dans les aliments, avec 3,7 milliards de personnes protégées dans le monde²⁷. Bien que l'objectif ambitieux consistant à éliminer complètement les AGT de l'alimentation mondiale d'ici à fin 2023 n'ait pas été complètement atteint, des progrès remarquables ont été réalisés dans ce sens dans toutes les régions du monde. Pour la seule année 2023, de nouvelles politiques de bonnes pratiques ont pris effet dans sept pays : Égypte, Mexique, Nigéria, Macédoine du Nord, Philippines, République de Moldavie et Ukraine. En janvier 2024, l'OMS a décerné des certificats attestant des progrès accomplis dans la suppression des AGT produits industriellement à cinq pays : Danemark, Lituanie, Pologne, Arabie saoudite et Thaïlande²⁸. L'OMS recommande à tous les pays d'adopter des politiques de bonnes pratiques et de renforcer leurs mécanismes de contrôle et de mise en œuvre de ces politiques. L'OMS encourage également les fournisseurs d'huiles et de graisses et les fabricants de produits alimentaires à retirer de leurs produits les AGT produits industriellement. Afin de fournir aux pays de nouvelles orientations sur les solutions de remplacement plus saines, l'OMS élabore actuellement une directive sur la consommation d'huiles tropicales.

²⁵ <https://www.who.int/fr/teams/nutrition-and-food-safety/replace-trans-fat>

²⁶ <https://www.who.int/publications/i/item/9789240089549>

²⁷ <https://qifna.who.int/summary/TFA>

²⁸ [Pour la première fois, l'OMS décerne des certificats aux pays pour les progrès réalisés en vue d'éliminer les acides gras trans produits industriellement](#)